

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19-0049767

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule **00854**

Société **RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom **TOUFTA DIAWALI**

Date de naissance **01/01/10**

Adresse **121 Rtes Al Araya Casablanca**

Tél. **066.188.5621**

Total des frais engagés **507,00** DHS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation **25/07/2023**

Nom et prénom du malade **ANAS ASNAE**

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Rhume Migraine + Nefza + Allume

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casa**

Le : **18/09/2023**

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/07/2023	C	2	200	Dr. Amna JAI Dr. NICKIMI Médecine Générale Dr. Youssef CASA
28/07/2023	C	3	300	7

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Amna JAI Dr. NICKIMI Médecine Générale Dr. Youssef CASA	28/07/2023	120,80
Dr. Amna JAI Dr. NICKIMI Médecine Générale Dr. Youssef CASA	28/07/2023	186,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

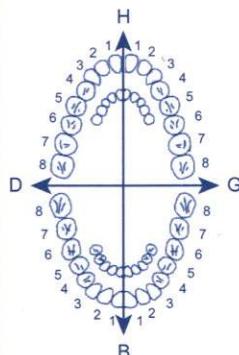
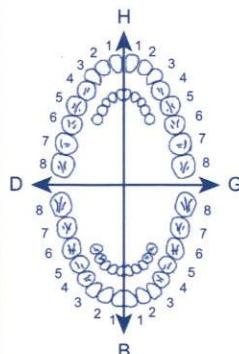
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
	D 00000000	G 00000000		DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Amina JAI HOKIMI

Epouse BENFKIRA

MEDECINE GENERALE

ALLERGOLOGIE

ET ECHOGRAPHIE GENERALE

Diplôme d'allergologie
de la faculté de Médecine Paris

Ancien Médecin

Attaché des Hôpitaux de Paris

Tests cutanés et Explorations

Fonctionnelles respiratoires

Casablanca, Le

الدكتورة أمينة جاي حكيمي

زوجة بنفقيه

الطب العام

أمراض الحساسية

والفحص بالصدى

طبيبة سابقا في مستشفيات

باريس

الدار البيضاء ، في

25 / 07 / 623

PPV: 45DH80
PER: 04/26
LOT: M1252-1

PHARMACIE MODERNE
Dr. Zakaria Hassan
Dipl. en Chimie
Docteur d'état en Pharmacie
68, Angle Bd du 1^{er} Janvier et Mustapha
El. Maâa n° 15 - CASABLANCA
Fax: 0522 22 49 15 - E-mail: PharmacieModerne99@gmail.com

ANNEE
S.V
Centre
16/07/2023
Dr. Amina JAI HOKIMI
Médecine Générale- Allergologie
137, Bd Moulay Youssef CASA
Naz air S.V
1/1/2023
10pm

LOT: GA20259
PER: 03/2024
PPV: 75 DH 00

Dr Amina JAI HOKIMI
 Epouse BENFKIRA
 MEDECINE GENERALE
 ALLERGOLOGIE
 ET ECHOGRAPHIE GENERALE
 Diplôme d'allergologie
 de la Faculté de Médecine Paris
 Ancien Médecin
 Attaché des Hôpitaux de Paris
 Tests cutanés et Explorations
 fonctionnelles respiratoires

Casablanca, Le

الدكتورة أمينة جاي حكيمي
 زوجة بنفقيه
 الطب العام
 أمراض الحساسية
 و الفحص بالصدى
 طبيبة سابقا في مستشفيات
 باريس

17 / 08 / 2023 الدار البيضاء، في

n° ANAS ASIAN

49,60 x 2

1)



D. Cine Tels

1 capsule

Rs, 14

PHARMACIE MODERNE
 Dr. A. ZAKOURA MODERNE
 Docteur en Pharmacie
 Doctorat en Chimie
 66, Avenue Bab Doukkala
 El Manzil
 Tel: 0522 22 49 15 - Fax: 0522 20 93 07
 E-mail: pharmaciemoderne@gmail.com

par 4 ml



Relaxin Rs. 100

100

1g 40 → 100

Dr. Amina JAI HOKIMI
 Médecine Générale Allergologie
 137, Bd Moulay Youssef - CASA

2)

87,00



186,20